



Les Voiles de Saint-Tropez – samedi 27 septembre, dimanche 5 octobre 2025

Jeudi 2 octobre 2025

Des défis et des fidèles

Des écoliers et des centenaires, des défis et de la musique, un restaurant sur la plus belle plage du monde où Dieu créa les Voiles et où l'on refait la régata. Cette journée du jeudi a fait souffler sur les Voiles de Saint-Tropez un petit vent de folie, des courses de géants pour les Maxis à Pampelonne, et cet esprit débridé à terre et corinthien sur l'eau qui unit tous les participants autour d'une passion commune. Du défilé des enfants dès le matin à celui des équipages déguisés dans la soirée, Les Voiles de Saint-Tropez ont encore gravé dans leur livre d'histoires quelques images inoubliables.

Foule de Maxis dans la houle

Changement complet de décor en ce jeudi pour les Maxis. Après leurs parcours construits de lundi et mardi, les Maxi 1 du Trophée Edmond de Rothschild et les Maxis Grand Prix avaient rendez-vous pour un côtier de 19 milles direction Cavalaire, alors que les classes 3, 4 et 5 s'expliquaient eux aussi sur un côtier vers la bouée de l'Escalet pour 12 milles.

Surtout, la houle s'est invitée sur le plan d'eau suite au passage perturbé de la nuit avec un vent léger, ce qui compliquait nettement la tâche des propriétaires-barreurs. Pas de quoi perturber l'équipage de Django en Maxi GP qui remporte sa troisième victoire d'affilée, capable de pointer au près comme les meilleurs, et clairement plus rapide aux allures débridées qu'un *Jethou*, référent de la catégorie. En Maxi 1, c'est finalement *Capricorno* qui s'impose d'un cheveu sur *Galateia*, de retour en course aujourd'hui, ce dernier ne sauvant pas son rating pour moins d'une minute après 2 heures 40 de course !

En Maxi 4 et 5, la hiérarchie établie depuis lundi n'a pas bougé d'un pouce puisque *Yoru*, le Vismara 62 de Luigi Sala et *Crazy Diamond*, le Solaris 60 d'Enzo Pelizzaro ont continué leur sans-faute aujourd'hui. C'est beaucoup plus ouvert en Maxi 3, où *Twin Soul B* (Mylius 80 FD) vainqueur cet après-midi se retrouve à égalité de points au classement général avec son dauphin du jour, le Wally 77 *Lyra*.

Fifres et tambours

Qu'ils soient faits de bambou ou d'ébène, les fifres donnent le « la » de cette journée très particulière des Voiles de Saint-Tropez dès 9 heures du matin. L'association Fifres et tambours accompagnait plus de 250 enfants de trois écoles primaires et maternelles venus défiler sur le port, une déambulation qui les conduisait au bar, incontournable lieu de rassemblement à l'intérieur du Village des Voiles. Alignés sur le môle dans un rai de lumière, les petits Tropicains ne boudaient pas leur plaisir de voir les premiers yachts sortir du port en profitant d'une collation offerte et servie par la Crêperie Gourmandise de Saint-Tropez.

Le défilé des équipages dès 18h30 a donné le contrepoint à ce moment de partage, avec cette fois-ci une formation de 30 musiciens pour embraser les quais du vieux port. Les douze équipages en lice se sont présentés pour finir devant le jury chargé de décerner ce prix historique des Voiles de Saint-Tropez dans la plus pure tradition festive de l'événement.

Des Défis tous azimuts

La tradition des Voiles de Saint-Tropez veut que les bateaux puissent se défier amicalement le jeudi, en marge de la régata officielle, sans contrainte de classe ou d'époque. *Atlantic* trouvait d'ailleurs en *Adix*, autre goélette à trois mats de 65 mètres qui ne participe pas officiellement aux Voiles mais croise dans le golfe de Saint-Tropez, une unité à sa mesure pour un match race improvisé !

Se sont confronté pêle-mêle sur l'eau :

-*Ulika* (Swan 50) contre *Volpe* (Club Swan 50),
-*Lys* (sloop bermudien de 16,56 m) contre *Eileen 1938* (Sloop marconi de 19,75 m),
-*Maxitude* (Lift 45) contre *Spirit* (Baltic 50), *Bernina X* (X 41) et *Sirenitas* (Swan 58),
-*Mister Fips* (Vaton 16,70 m) contre *Eileen 1938* (Sloop marconi de 19,75 m), *Black Legend 2* (Code 1),
Quatre quarts IV (Swan 58) et *Hounbonne 4* (Tofinou 12 m)
-*Nagaïna* (Côte bermudien 16,62 m) contre *Briseis* (Côte bermudien 12,5 m)
-*TGV* (First 41s5) contre *Sunset* (First 47.7)

L'ensemble des résultats des Voiles de Saint-Tropez est en ligne sur :

<https://www.lesvoilesdesaint-tropez.fr/fr>

Onglet « Tableau officiel régate »

Et dieu créa la Nioulargue au Club 55 !

Née du défi lancé par le Swan 44 *Pride au 12 m/JI Ikra*, la Nioulargue, ancêtre des Voiles de Saint-Tropez, a trouvé ses origines dès 1981 au Club 55, le célèbre restaurant de Patrice de Colmont, où fut aussi tourné en 1955 le film de Roger Vadim *Et Dieu créa la femme* avec Brigitte Bardot et Jean-Louis Trintignant à l'affiche.

Installé juste en retrait de la plage de Pampelonne, le Club 55 fête cette année ses 70 ans. Le monde entier y réserve des tables dans un décor nature et depuis 2003, chaque édition des Voiles de Saint-Tropez a connu une ou plusieurs « 55 cup ». Retour aux origines cette année, avec un seul défi qui opposait le défendeur de l'an passé *Il Moro di Venezia* (Maxi IOR), et son Challenger *Mariella*, le Yawl Bermudien de 1934.

Une chose est sûre, l'esprit corinthien était encore une fois de la partie.

Fêter ses 100 ans à Saint-Tropez

C'était aujourd'hui la 14ème édition du Trophée Gstaad Yacht Club des centenaires organisé sous le format de la « poursuit race » : les bateaux franchissent la ligne de départ dans un ordre établi en fonction de leur rating. Pas de savant calcul, le premier à franchir la ligne d'arrivée est donc le vainqueur !

A 12h30, c'est *Viola* (Fife 1908) qui s'élançait le premier de la flotte des 18 centenaires, suivi d'*Oriole* (Herreshoff 1905), vainqueur l'an passé. Du haut de ses 34,30 m hors-tout, *Sumurun* fermait la marche et devait accomplir le parcours de 9 milles en 31 minutes de moins que *Viola* pour espérer l'emporter.

Après environ une heure quarante de course, c'est finalement *Leonore*, nouveau centenaire de la bande cette année, qui franchissait le premier la ligne d'arrivée. Ce Q Class sur plans du norvégien Johan Anker, sorti du chantier éponyme en 1925, fêtait on ne peut mieux son centième anniversaire, salué par la corne de Cariatide à son arrivée devant le village des Voiles.

Un jour un bateau : Les mille et une nuits de Sumurun

« A bord d'un tel bateau, tous les regards que l'on pose sont heureux » dit Jean-Paul Mouren, ravi d'embarquer cette semaine sur *Sumurun*, même si ce n'est que pour « régler l'un des trois focs », lui qui compte à son actif 28 Solitaires du Figaro, record de participations. Installé dans le carré, on comprend aisément le Marseillais : le travail très abouti d'ébénisterie, le mélange de cuir patiné, de laiton oxydé et les boiseries en chêne maillé mis en valeur par la douce lumière qui filtre des claire-voies, dessinent un univers particulièrement chaleureux, d'une folle authenticité.

Sumurun date de 1914, commandé par Victoria Sackville-West pour son mari voyageur, un voilier comme un cadeau en forme de réconciliation du couple ! William Fife dessine et construit au chantier de Fairlie une coque d'une remarquable élégance de 28,70 m, portée à 34,30 m avec son bout dehors et sa queue de malet, pour seulement 5,10 m de large.

Le nom de *Sumurun*, est tiré d'un conte des Mille et une nuits pour ce yacht qui a connu de nombreuses vies, plus ou moins heureuses. Jusqu'à ce qu'en 2016, le marchand d'art suisse Alain Moatti le rachète, et se donne les moyens d'une restauration exemplaire. Le gréement a été modifié tout comme le lest et pour retrouver l'architecture et les équilibres d'origine, le nouveau propriétaire mandate Juan Kouyoumdjian et fait appel au chantier du Guip à Brest. Son dirigeant, Yann Mauffret, présente cette semaine aux Voiles de Saint-Tropez met toute sa science et ses 35 compagnons au service de *Sumurun* : « Le bateau était très déformé, nous avons remplacé notamment toute l'étrave en positionnant des conformateurs pour tenir la carène dans ses lignes théoriques. Le varangage renforcé de fer doux avait aussi beaucoup souffert. Nous avons dû refaire des pièces en laiton glissées dans les fonds sous les aménagements qu'il ne fallait pas

démonter ! » Un travail admirablement documenté par le photographe Michel Le Coz, navigateur lui-même, en visite au chantier à espaces réguliers et qui a signé un travail au long cours, répertoriant chaque étape de la renaissance. Album consultable sur le site <https://sumurun-1914.com>

Après le décès d'Alain Moatti en 2023, Sumurun est resté sagement à son emplacement de la Seyne-sur-mer. Son nouveau propriétaire Jean-Pierre Dréau, bien connu des Voiles de Saint Tropez qu'il disputait encore l'an passé sur son Mylius 60 en Maxi, l'a retrouvé en parfait état : « *Avec Sumurun, j'ai autant de plaisir à regarder qu'à naviguer dit-il. Je ne sais pas jusqu'où nous irons ensemble, mais j'ai la conviction qu'il faut le préserver* »

Zoom sur :

L'AFYT célèbre 30 ans au service de la voile de tradition en Méditerranée

Emanation du Yacht Club de France, l'Association française des Yachts de Tradition créée par François Carn en 1995, compte plus de 140 unités. Elle classe les yachts en trois grandes catégories : les bateaux d'Epoque avant 1950, les bateaux Classiques jusqu'en 1970, et les Classiques IOR jusqu'en 1984.

« *L'authenticité est notre priorité* » déclare son président, Frédéric Berthoz « *elle impacte directement le certificat de jauge* » établi selon les critères de la jauge du CIM (Comité international de Méditerranée) qui évolue d'ailleurs tous les quatre ans pour tenir compte des observations et réparer les éventuels trous de jauge. L'harmonisation du calendrier est la seconde grande mission de l'AFYT pour permettre aux propriétaires passionnés de se retrouver dans les meilleures conditions. Dans le but de transmettre la passion de cette importante flotte, l'AFYT noue des liens avec des étudiants de grandes écoles et leur propose d'embarquer à travers son opération « JEC » (Jeunes Equipiers Classiques), sur une ou plusieurs des 12 régates de son calendrier annuel.

Programme des Voiles de Saint-Tropez 2025

Vendredi 3 octobre : Régates Maxis, Modernes et Classiques, dont le Trophée Rolex

Samedi 4 octobre : Régates Maxis, Modernes et Classiques, dont le Trophée Rolex, Remise des Prix pour les Maxis

Dimanche 5 octobre : Remise des Prix pour les voiliers Modernes et les voiliers Classiques, dont le Trophée Rolex

Partenaires principaux des Voiles de Saint-Tropez

[ROLEX](#)

[BMW](#)

[EDMOND DE ROTHSCHILD](#)

[WALLY](#)

[SUZUKI MARINE](#)

[BRIG](#)

Partenaires et Fournisseurs officiels des Voiles de Saint-Tropez

[NORTH SAILS](#)

[PORT DES MARINES DE COGOLIN](#)

[MERCANTOUR](#)

[BYBLOS](#)

[EKLE](#)

[VSC](#)

[PEPINIERE DU GOLFE](#)

[CHAMPAGNE BARONS DE ROTHSCHILD](#)

CHATEAU SAINT-MAUR CRU CLASSE
DOMAINE BERTAUD BELIEU

Partenaires institutionnels des Voiles de Saint-Tropez

VILLE DE SAINT-TROPEZ
PORT DE SAINT-TROPEZ
ESPRIT VILLAGE A SAINT-TROPEZ
SAINT-TROPEZ TOURISME
FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
YACHT CLUB DE FRANCE
INTERNATIONAL MAXI ASSOCIATION

Organisation :

Société Nautique de Saint-Tropez, Président : Pierre Roinson
Principal Race Officer : Georges Korhel
Responsable Régates : Frédérique Fantino
Moyens sur l'eau : Gilles Doyen
Communication et attachée de Direction : Chloé de Brouwer
Rédaction : Pierre-Marie Bourguinat
Sites internet : www.lesvoilesdesaint-tropez.fr ; www.societe-nautique-saint-tropez.fr
Facebook : les Voiles de Saint-Tropez officiel
X anciennement Twitter : [@VoilesSTOrg](https://twitter.com/VoilesSTOrg)
Instagram: les_voiles_de_saint_tropez
Vidéo : Guilain Grenier, Images 6 G Production/SNST 2025
Photos : Gilles Martin-Raget
Relations Presse : Maguelonne Turcat